



**Saint-Prix élue
«Meilleure petite ville pour la biodiversité 2016»
par NatureParif**

Saint-Prix : présentation des actions environnementales



**LES ACTIONS CONCRÈTES D'UNE COMMUNE DU VAL D'OISE
POUR L'ENVIRONNEMENT
SAINT-PRIX (95)**

PRESENTATION

SAINT-PRIX



Saint-Prix (95) est une ville jardin. Elle accorde une grande importance à la préservation de son environnement et de son cadre de vie.



Implantée à flanc de coteau de la forêt de Montmorency, qui compose l'essentiel de son territoire, elle est aussi rattachée au continuum urbain de la région parisienne. Elle est donc à la jonction des problèmes environnementaux qui sont posés aux communes urbaines et rurales.

La commune de Saint-Prix, accorde depuis de nombreuses années une grande importance à la défense et à la préservation de l'environnement. Elle est reconnue capitale de la biodiversité en

2010 par Natureparif pour son action en faveur de la transition énergétique, la réduction des déchets et la défense de la biodiversité.



SAINT-PRIX AGIT POUR L'ENVIRONNEMENT

✓ **ACTIONS POUR LA RÉDUCTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS** qui a permis une réduction de 29 % des déchets communaux depuis 2010

- la collecte des déchets verts à cheval
- l'installation de poulaillers familiaux et de lombricomposteurs pour la réduction des déchets ménagers organiques

✓ **ACTIONS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

- installation sur le toit du Complexe sportif d'une importante centrale photovoltaïque du Val d'Oise
- verdissement des services techniques par l'achat d'une voiture utilitaire et l'achat d'outils (taille-haies, souffleurs, etc.) électriques.

✓ **ACTIONS POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ**

- interdiction des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts en 2008
- la tonte par l'éco-pâturage sur plusieurs terrains communaux
- l'installation de nichoirs pour la sauvegarde des espèces d'oiseaux
- la création d'une miellerie « maison de la nature » (2011)
- Signature d'une convention avec la LPO pour la préservation des oiseaux.
- signature d'une convention avec Faune Alfort (CEDAF).

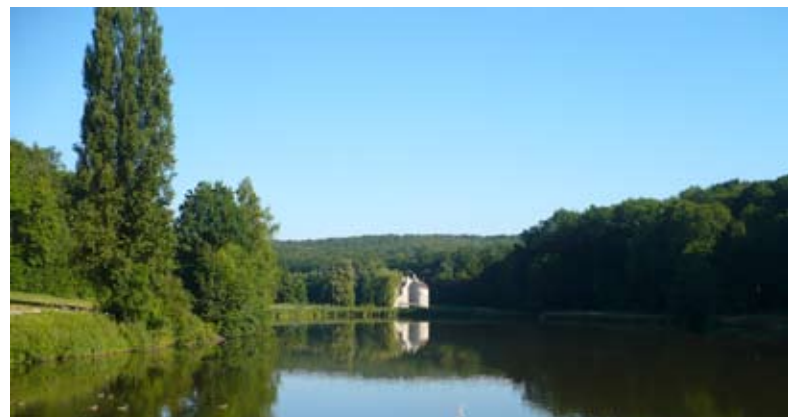
SAINT-PRIX EN CHIFFRES

Superficie de la commune : 793,15 ha dont 213,8 ha urbanisés, 55 ha d'espace naturel sensible, et 515,44 ha de zone forestière.

Nombre d'espèces végétales : 372 recensées

Nombre d'espèces animales recensées :

- 71 espèces d'oiseaux nicheurs
- 13 espèces de libellules
- 5 espèces d'amphibiens
- 5 espèces de reptiles
- 16 espèces de mammifères
- 33 espèces de papillons de jour



PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS



Ville zéro-phyto depuis 2008

Alors que la loi Labbé vise à interdire les pesticides pour l'entretien des espaces verts en 2020 et que le gouvernement réfléchit à avancer

cette date à 2017, **Saint-Prix a banni les produits phytosanitaires depuis 2008.**



Protection des espaces naturels

En partenariat avec le Conseil départemental du Val d'Oise, 55ha de terrains composés de vergers et de coteaux ont été protégés de l'urbanisation. **Dans ces espaces naturels**

a notamment été réintroduit une vigne cultivée de manière biologique et un verger.



Des pommes et du vin bio

Au coeur des espaces naturels sensibles (ENSIL), la vigne a été réintroduite dès 2006. Le vin 100% bio a été reconnu meilleur vin d'Ile-de-France en 2009. Depuis 2013, les pommes du verger communal sont cueillies avec les bénévoles pour confectionner 6 000 bouteilles de jus de pommes bio en 2015. **L'environnement, ce sont des plaisirs bio pour tous.**



Préserver les espaces de biodiversité

Régulièrement, des inventaires de la biodiversité sont réalisés sur les Espaces naturels sensibles. **En 2015, c'est la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), partenaire de la commune, qui a remarqué que les espèces d'insectes, d'oiseaux, etc., étaient stables à Saint-Prix alors que ces espèces sont menacées en Ile-de-France.**

RENDRE SA PLACE EN VILLE À L'ANIMAL



Protection des abeilles

Les abeilles, chevilles ouvrières de la préservation de la biodiversité sont menacées.

Saint-Prix a installé une miellerie, pour la quinzaine d'apiculteurs de la ville, et des ruchers sur ses Espaces Naturels Sensibles (ENS) afin qu'elles puissent polliniser les vergers.



Réduction de 29% des déchets

Les déchets ménagers des Saint-Prissiens ont réduit de 29% depuis 2010 grâce aux animaux. Les déchets verts sont collectés à cheval.

Des lombricomposteurs et des poulaillers sont mis à la disposition des familles pour réduire les déchets organiques.



Protection des animaux

Saint-Prix s'engage pour la protection des espèces animales. Elle est partenaire de la **Ligue de Protection des Oiseaux** pour préserver les oiseaux, et avec **Faune Alfort** pour préserver la faune sauvage, notamment les hérissons.



Eco-pâturage

Depuis 2011, l'entretien de l'Espace Naturel Sensible est confié à des moutons en pâturage. D'un coût moins élevé qu'une tonte classique et permettant de préserver la faune et la flore, cette action donne lieu chaque année à une transhumance pédagogique en partenariat avec Plaine environnement.



Des poules contre les déchets

La réduction et la valorisation des déchets, ce sont aussi ces 13 familles qui ont bénéficié d'une formation de la mairie et de la mise à disposition de deux poules pour permettre à ces gallinacés de lutter contre la production de déchets tout en produisant... des oeufs.

En moyenne, les 13 familles de la 1ère session ont réduit leurs déchets de 12kg/mois soit 140kg/an grâce à l'adoption d'une blanche du Sussex et d'une grise du Limousin.



Protection des oiseaux

Aux abords de la forêt de Montmorency, un terrain est mis à disposition de l'association naturaliste Climax. Des nichoirs ont ainsi été disposés que l'on retrouve sur d'autres parcelles communales telle que l'éco-jardin ou le parc de la mairie.

Le parc de la mairie, comme l'ENSIL ont également été classés «zone refuge» suite à une convention avec la LPO. Les écosystèmes sont préservés, les inventaires de l'avifaune et des mammifères sont régulièrement actualisés.

CONSOMMER MOINS, PRODUIRE MIEUX !



Eco-crèche : couches lavables et produits bio

En 2016, la crèche se met au vert ! Expérimentant déjà les produits d'entretien BIO, la petite enfance a remplacé ses couches classiques par des couches lavables.

Alors que 27 400 couches étaient jetées chaque année à Saint-Prix, le passage à l'éco-crèche a permis de réduire les déchets ainsi que la consommation d'eau et d'énergie.



Panneaux photovoltaïques

En 2012, le complexe sportif a été équipé d'un ensemble photovoltaïque permettant une production de plus de 100 000 kWh à l'année. EDF rachetant cette énergie, la construction sera rentabilisée dès juillet 2018.



Outils et véhicule électriques à la mairie

Depuis 2015, les agents du service Technique de la commune disposent d'outils électriques. Taille-haie, binette automatique ou souffleur sont 100% électriques, ne rejettent pas de Co² et sont plus légers et silencieux.

La même année, la commune s'est équipée d'une estafette à propulsion 100% électrique pour, là encore, réduire la pollution atmosphérique et sonore.



Jardins partagés : produire local !

Des jardins partagés seront bientôt implantés au cœur du centre-ville. La commune a déjà mis à disposition deux parcelles communales pour que des riverains y cultivent de manière écologique, fruitiers, légumes et aromatiques. Le mouvement *Incredibles Comestibles* devraient prochainement être lancé sur Saint-Prix dans ce sens.



Cantine : objectif bio et local

Les élèves qui déjeunent à la cantine bénéficient en 2016 de menus composés de trois produits bio, dont le pain. Les autres aliments proviennent des circuits courts d'approvisionnement et de l'agriculture raisonnée. L'objectif de la commune est d'offrir, d'ici 2020, des menus 100% bio ou locaux.



Cantine : valorisation des déchets

En 2016, les enfants qui déjeunent à la cantine trient leurs déchets. Les restes alimentaires sont ainsi valorisés dans des composteurs.

LES PARTENAIRES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



CONTACT

01 34 27 44 44 - mairie@saintprix.fr